

FORMATION CONTINUE • RECONNUE PAR LA CFM

FORMATION DE SPÉCIALISATION



Médiation sociale

*Approfondir sa pratique de médiateur
dans les relations de travail*

SESSION

Automne 2026

Novembre — Décembre

DURÉE

49 heures

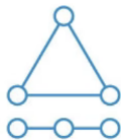
7 journées • 8 modules

LIEU

Froidmont

Rixensart

« Une formation expérientielle, ancrée dans le réel, centrée sur le savoir-faire et le savoir-être du médiateur en contextes professionnels complexes.



Formation de 49h reconnue par la CFM pour l'octroi de la spécialisation en médiation sociale

Objectif de la formation

Cette formation s'adresse aux médiatrices et médiateurs qui souhaitent se **spécialiser dans la résolution des conflits du travail** (individuels et collectifs) et affiner leur approche dans des contextes marqués par des enjeux juridiques, humains et organisationnels spécifiques.

Alliant théorie et pratique, elle permettra aux participants de :

- Comprendre les **spécificités de la médiation en droit social** : déséquilibres naturels, croyances, contraintes légales, vocabulaire propre au droit social ;
- Expérimenter, à travers de nombreux **jeux de rôle**, les réalités de la médiation sociale et la place du médiateur face aux parties et à leurs conseils ;
- Identifier les **options de sortie de conflit** compatibles avec le droit social et l'ordre public ;
- Explorer les **dimensions humaines, relationnelles, psychosociales et matérielles** en milieu professionnel ;
- Découvrir **les différents acteurs dans l'organisation** et la culture d'entreprise.

Approche pédagogique

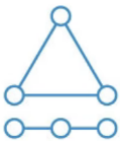
La formation est expérientielle. Ancrée dans le réel, elle est centrée sur le **développement du savoir-faire et du savoir-être du médiateur** dans les contextes professionnels complexes.

La formation alterne :

- **Des jeux de rôle réalistes**, fondés sur des cas concrets issus du droit du travail et de la vie en entreprise (réorganisations, tensions au sein d'équipes, discriminations, risques psychosociaux) ;
- **Des analyses de pratique et débriefings collectifs** guidés par des spécialistes du droit du travail et médiateurs expérimentés ;
- **Des apports théoriques ciblés** sur les notions essentielles du droit social et les outils du médiateur ;
- **Un travail réflexif** sur la neutralité et la multi-partialité du médiateur

Formateurs

Nos formateurs sont des médiateurs agréés, des avocats spécialisés, des magistrats, des psychologues, des conciliateurs... toutes et tous passionnés par la médiation et la résolution amiable des conflits.



Calendrier (Automne 2026)

- Jeudi et vendredi 12 & 13 novembre 2026
- Jeudi et vendredi 26 & 27 novembre 2026
- Jeudi et vendredi 10 & 11 décembre 2026
- Vendredi 18 décembre 2026

Aperçu du programme (8 modules en 7 journées)

1. Le processus de médiation à l'épreuve du droit du travail (*jeudi 12/11*)

- Les sources et le vocabulaire du droit social
- Les déséquilibres, croyances, biais et représentations spécifiques
- Jeux de rôle et débriefings

Intervenants : Marie-Anne Bastin, Christian Mahieux & Olivier Rijckaert

2. Licenciement et options de négociation (*vendredi 13/11*)

- Les principales sources de conflit : la motivation du licenciement, le motif grave, les protections spéciales et les conditions de travail
- Les options financières et non financières, l'impact des dispositions d'ordre public et impératives
- La rédaction et la portée de l'accord de médiation

Intervenants : Olivier Rijckaert & Bruno-Henri Vincent

3. Juridictions du travail et rôle des conseils en conciliation (*jeudi 26/11*)

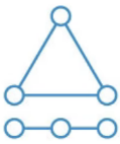
- L'amiable en chambre d'introduction et de plaidoiries
- La Chambre de Règlement à l'Amiable (CRA)
- Simulation d'une conciliation en CRA au Tribunal du travail
- Particularités de la conciliation vs. médiation judiciaire
- Réflexions sur le rôle du (des) juge(s) et la place des avocats/délégués syndicaux
- Gestion des résistances des justiciables et des conseils

Intervenants : Michel Forges & Olivier Moreno

4. Médiation intra-entreprise et dynamiques collectives (*vendredi 27/11*)

- Facilitation du dialogue social
- Conflits d'équipe au travail
- Outils et posture spécifiques du médiateur

Intervenante : Natacha Waksman



5. Risques psychosociaux et souffrance au travail (jeudi 10/12)

- Bien-être au travail
- Médiation préventive et curative dans les situations de souffrance au travail
- Le médiateur face à la vulnérabilité
- Gestion des aspects émotionnels et apports de la psychologie

Intervenants : Séverine Evrard & Audrey Membrive

6. Médiations dans le secteur public (vendredi 11/12)

- Médiations sociales dans le secteur public : représentation de l'autorité, respect de la confidentialité
- Règles de fonctionnement des personnes morales de droit public
- Problématique et étapes de la conclusion de l'accord

Intervenante : Anne Feyt

7. Les discriminations en milieu professionnel (vendredi 11/12)

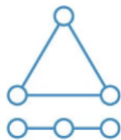
- Problématique des discriminations au travail : genre, origine, religion, ...
- Fonctionnement d'une co-médiation et jeu de rôle

Intervenant : Olivier Rijckaert

8. Interculturalité, aspects technologiques et clôture de la formation (vendredi 18/12)

- Initiation à la médiation dans les environnements internationaux
- Eléments de réflexion interculturelle
- Médiation à distance par voie électronique et utilisation de l'IA
- Synthèse de la formation
- Evaluation finale

Intervenants : Marie-Anne Bastin, Bernard Maingain & Olivier Rijckaert



Informations pratiques

- **Condition d'accès minimum** : avoir réussi une formation à la médiation (au minimum une formation de base) auprès d'un centre de formation agréé par la Commission fédérale de médiation
- **Durée** : 7 journées, réparties sur 2 mois (novembre – décembre 2026)
- **Prix** : 1.875 EUR. L'inscription comprend la documentation, les déjeuners et eaux, les pauses-café avec en-cas
- **Lieu** : Ferme de Froidmont, Rixensart (aisément accessible en voiture et en train)
- **Certification** : à l'issue de la formation, vous recevez une attestation, vous permettant de solliciter l'agrément comme médiateur en matière sociale (Commission Fédérale de Médiation)
- **Le nombre de participants est limité** en vue d'assurer une réelle interactivité et une supervision personnalisée.

Inscription et renseignements

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Olivier Rijckaert (olivier@rijckaert.eu).

Pour vous inscrire, scannez le code QR ci-dessous ou [rendez-vous sur le formulaire en ligne](#).

Si vous préférez recevoir un formulaire papier, écrivez à olivier@rijckaert.eu



ASBL Médiation et Conciliation en Droit Social
<https://www.s-mediation.be>